

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

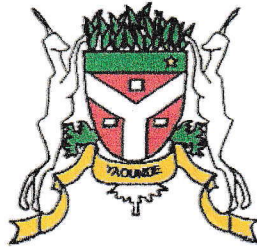
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE YAOUNDE II

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE II COUNCIL

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

Tsinga, Avenue Jean Paul II. BP. : 17 522 Yaoundé
Tél. : (00237) 243 67 08 15 www.marieyaounde2.cm

DECISION MUNICIPALE N° 008 /DM/CAY2/SMP/2026 DU 14 SEPT 2026
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION
N°003/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2026 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS ET FOURNITURES
SCOLAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB – EXERCICE : 2026

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage,

- Vu La Constitution ;
- Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités Publiques ;
- Vu La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu La loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun Pour l'Exercice 2026 ;
- Vu Le Décret N°87/1365 du 25 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu Le Décret N°2018/0001/PM du 05 Janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés Publics et fixant ses règles d'utilisation ;
- Vu Le Décret N°2018/0002/PM du 05 Janvier 2018 fixant les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun
- Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2018/9378/CAB/PM du 30 Novembre 2018 fixant les modalités de création, et de fonctionnement des comités et groupes de travail Interministériels et Ministériel ;
- Vu Le Décret N°22/756 du 18 Décembre 2022 portant nomination de Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel, Préfet du Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu L'Arrêté N°0204/A/du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu L'Arrêté N°025/CAB/PM du 05 Février 2019 fixant le montant des indemnités de session versées lors des travaux des Comités et groupe de travail Interministériels et Ministériels ;
- Vu L'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL/SG/DAJ du 06/03/2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints à l'issu du Scrutin Municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu L'Arrêté N°0028/MINFI du 11 Juin 2020 portant nomination des Contrôleurs Financiers auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu L'Arrêté Municipal N°000004/AM/CAY2/CAB/SG/SMP/2024 du 29 Avril 2024 Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 ;
- Vu L'Arrêté N°333/A/MINMAP/CAB DU 27 Décembre 2024 Fixant le calendrier de migration vers la passation exclusive des marchés publics par voie électronique
- Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N°001 du 18 Juillet 2025 relative à la préparation du budget de l'Etat au titre de l'Exercice 2026 ;
- Vu La Circulaire N° 0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- Vu La Circulaire N°000002 du 19 Février 2026 rappelant certaines dispositions relatives à la dématérialisation des marchés publics
- Vu La Décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement
- Vu **Le Dossier de Consultation N°003/DCE/ CAYII/CIPM/SMP/2026 relatif à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre.**

- Vu Le Procès-verbal N°009 du 14 Septembre 2026 de l'Examen et la Validation des documents relatifs au **Dossier de Consultation N°003/DCE/ CAYII/CIPM/SMP/2026 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre.**
- Vu Le budget de l'Exercice 2026 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu La lettre **N°04589-26/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM DU 15 JUILLET 2026**
- Vu Les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : L'Entreprise **WORLD BUSINESS GARDEN Sarl (WORBUG Sarl)** ; B.P: 11225 Yaoundé ; Tél. :679 978 0037 RC N° : **RC/YAO/2019/B /151** ; Contribuable N° **M 021912751364 S** est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative au Dossier de Consultation N°003/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2026 relatif à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre. Selon les modalités ci-après

- ✓ Montant TTC en FCFA
 - Treize millions sept cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-trois (13 776 583) F CFA TTC
- ✓ Délai d'exécution
 - Quarante-cinq (45) Jours.

Article 2 : Le Responsable de l'Entreprise **WORLD BUSINESS GARDEN Sarl (WORBUG Sarl)** ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé 2 sis au quartier Tsinga, **Service des Marchés Publics ; Porte 203**, pour les modalités de souscription de la Lettre-Commande y relative.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP-CENTRE ;
- PREFECTURE MFOUNDI ;
- CF/CAY2 ;
- RM/CAY2 ;
- CIPM/CAY2 ;
- Attributaire ;
- Affichage.

Fait à Yaoundé le **14 SEP 2026**

LE MAIRE DE YAOUNDE II
Maître d'Ouvrage



Yannick Martial AYSSI ELOUNDOU